

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 7 NOVEMBRE 2021

CALENDRIER ÉLECTORAL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					17 septembre 	18 septembre
19 septembre 	20 septembre 	21 septembre 	22 septembre 	23 septembre 	24 septembre 	25 septembre
26 septembre 	27 septembre 	28 septembre 	29 septembre 	30 septembre 	1 ^{er} octobre 	2 octobre
3 octobre	4 octobre	5 octobre	6 octobre	7 octobre	8 octobre	9 octobre
10 octobre	11 octobre	12 octobre	13 octobre	14 octobre	15 octobre	16 octobre
17 octobre	18 octobre	19 octobre 	20 octobre 	21 octobre	22 octobre	23 octobre
24 octobre	25 octobre	26 octobre	27 octobre	28 octobre	29 octobre	30 octobre ✓
31 octobre ✓	1 ^{er} novembre	2 novembre	3 novembre	4 novembre	5 novembre	6 novembre
7 novembre ✓						

AUTRES DATES IMPORTANTES

1^{er} octobre : Proclamation des candidats élus dans opposition

27 octobre : Date limite pour recevoir une demande de vote par correspondance au bureau du président de l'élection

5 novembre : Date limite pour recevoir les bulletins de vote par correspondance au bureau du président de l'élection

Vote par correspondance

Vous pouvez en faire la demande si vous êtes un électeur soit : de 70 ans et plus, incapable de vous déplacer pour des raisons de santé, propriétaire d'un immeuble non domicilié ou en isolement ordonné par les autorités.



CANDIDATS

À partir du 17 septembre, nous recevons les mises en candidature.

Une trousse est disponible pour ceux et celles qui désirent se présenter à l'élection 2021, soit sur notre site Internet ou au bureau municipal. Vous devez prendre un rendez-vous avec le président d'élections pour déposer votre candidature. Date limite, le 1^{er} octobre à 16h30.



COMMISSION DE RÉVISION

Dans la semaine du 11 octobre, nous enverrons un avis d'inscription aux personnes inscrites sur la liste électorale et un avis d'absence d'inscription aux adresses où aucun électeur n'est inscrit. La Commission de révision a pour but de permettre aux électeurs non inscrits de s'inscrire et aux électeurs inscrits d'apporter des modifications.

Les commissions se tiendront au 35, route de l'Église, les :

19 octobre : 19 h à 22 h

20 octobre : 10 h à 13 h



VOTE PAR ANTICIPATION

Au Centre Communautaire

35, route de l'Église

Il y aura 1 journée de vote par anticipation, soit le 31 octobre de 9 h 30 à 20 h

JOUR DU SCRUTIN 7 NOVEMBRE

Au Centre Communautaire

35, route de l'Église

9 h 30 à 20 h

Michel Marceau

Président d'élection

819 888-2724, ou administration@notredamedesbois.qc.ca

[www. https://www.notredamedesbois.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/elections-municipales](https://www.notredamedesbois.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/elections-municipales)

ÉLECTIONS MUNICIPALES